



L'an deux mille vingt-quatre le 11 du mois d'avril s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny, après convocation légale du 26 mars, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – Monsieur LAPOINTE Denis - Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel
M. THOURON Jean Marc – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe
Mme FRANCOIS Valérie – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques - M. HENQUEL Patrick – Mme SCHEFFLER
Véronique M. GUEZET Philippe – Mme MARCHAL Astrid - Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina –M. MATHEY
Dominique M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude - M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. FAGOT
REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine - M. MEVELLEC Mickaël - M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard
M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe - M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME
Geoffrey- M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU
Denis - M. VINCENT Yvon – M. CERUTTI Alain -

Procurations : M. MOUGINET Dominique à M. RENAUD Claude – M. FAUCHEUR Dominique à M. VOINSON Philippe
M. CHANE Alain à M. MATHEY Dominique – M. POIREL Patrick à M. HENQUEL Patrick – M. BARTHELEMY Philippe à
M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – Mme JELLEN Nelly à M. CAPS Antony

Excusé(s) : Mme MARANDE Carole – M. FEGER Serge – M. MARTIN Christophe – M. BRIDARD Franck -

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombreait : **45 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 39

Pouvoirs : 6

Excusés : 4

Votants : 45

Date d'affichage : 16 avril 2024

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 45

Contre

Absentions :

RESSOURCES HUMAINES

52/04/2024

Recrutement des apprentis sur 2024

Claude THOMAS, Président, présente l'intérêt et la réglementation sur les contrats d'apprentissage.

L'apprentissage permet à des personnes, en principe,¹ âgées de 16 à 29 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre pouvant aller du CAP au doctorat.

Ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises.

Les besoins de la collectivité en matière de recrutement sont particulièrement ténus au sein du service « petite enfance » et au sein des services techniques (bâtiments, assainissement et ordures ménagères).

Dans le cadre de la stratégie proposée autour de l'axe « petite enfance, enfance, jeunesse » se déclinant à travers la gestion de 4 multi accueils et de l'ensemble des bâtiments scolaires du territoire, je vous propose de délibérer sur le principe du recrutement d'un apprenti au service petite enfance et d'un apprenti au service bâtiment de notre collectivité.

L'apprentissage permettra de :

- faire connaître les métiers du service public,
- former des agents aux techniques et pratiques de travail de la collectivité,
- faire monter en compétences et de valoriser les agents assurant les fonctions de maître d'apprentissage.

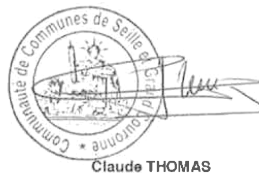
Comme le prévoit la réglementation, le comité technique a été consulté en date du 09/04/2024 et a donné son avis

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide** de créer un emploi d'apprenti dans les conditions suivantes :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation
Petite Enfance	1	DE Auxiliaire de puériculture	?
Bâtiment	1	niveau 3	?

- **Autorise** l'inscription de ce recrutement au tableau des effectifs et des emplois de l'établissement et inscrire au budget les crédits nécessaires
- **Autorise** l'engagement de la demande d'accord préalable de financement auprès du CNFPT
- **Autorise** le Président à signer tout document nécessaire à l'accueil d'un apprenti, dont entres autres, le contrat d'apprentissage



Claude THOMAS
2024.04.18 13:45:52 +0200
Ref:6359698-9515084-1-D
Signature numérique
le Président